

219C2759
FR0012452746-FS1127

16 décembre 2019

Déclaration de franchissement de seuils (articles L. 233-7 du code de commerce)

SAFE ORTHOPAEDICS

(Euronext Growth)

Par courrier reçu le 16 décembre 2019, la société anonyme de droit luxembourgeois European High Growth Opportunities Manco¹ (18 rue Robert Stümper, 2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg), agissant pour le compte du fonds European High Growth Opportunities Securization Fund dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 10 décembre 2019, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société SAFE ORTHOPAEDICS² et détenir, pour le compte dudit fonds, 9 546 556 actions SAFE ORTHOPAEDICS représentant autant de droits de vote, soit 4,93% du capital et 4,76% des droits de vote de cette société³.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions SAFE ORTHOPAEDICS sur le marché.

Au titre de l'article 223-14 III et IV du règlement général, le déclarant a précisé détenir :

- 1 obligation convertible ou échangeable en actions nouvelles ou existantes (« océanes ») dont la conversion peut intervenir à tout moment jusqu'au 15 novembre 2020 et pouvant donner droit au total à 1 000 000 actions SAFE ORTHOPAEDICS⁴ ;
- 1 035 bons d'émission d'obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles ou existantes (« océanes ») dont l'exercice peut intervenir à tout moment jusqu'au 7 décembre 2021 et pouvant donner droit au total à 1 035 000 000 actions SAFE ORTHOPAEDICS⁵ ; et
- 28 295 454 bons de souscription d'actions dont l'exercice peut intervenir à tout moment jusqu'au 7 juin 2024 et pouvant donner droit au total à autant d'actions SAFE ORTHOPAEDICS⁵.

¹ Contrôlée par M. Pierre Vannineuse, lequel a précisé ne détenir aucune action SAFE ORTHOPAEDICS à titre personnel.

² Transférée sur Euronext Growth le 23 août 2019.

³ Sur la base d'un capital composé de 193 600 459 actions représentant 200 620 006 droits de vote.

⁴ Cf. notamment note d'opération ayant reçu le visa de l'AMF n° 19-358 en date du 16 juillet 2019